



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	28	24
Date de la convocation		
01/12/2023		
Date d'affichage		
01/12/2023		

### Séance du 7 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois et le 7 Décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Labenne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Labenne, sous la présidence de M. Jean-Luc DELPUECH, Maire.

**Présents :** tous les membres à l'exception de CHESSOUX Stéphanie, BENOIT-DELBAST Jacqueline, DARRIBERE Patrick, BREVET Véronique, SALLABERRY Muriel, TAUZIN Marie-France qui ont donné respectivement pouvoir à RONDET Chantal, FRACCHETTI Bernard, HIRIGOYEN Philippe, DELPUECH Jean-Luc, DUBOS Christelle, MAIS Jean-Michel.

**Absent(s) excusé(s) :** LAPENU Marie-Josée, ETCHEVERRY Anne, PELLETIER Mathieu, CHAVES Jonathan

**Secrétaire de séance :** RONDET Chantal

#### N°2023-12-07-06/84 Autorisation d'engagements de travaux en investissement au Budget Commune 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-1 qui prévoit que jusqu'à l'adoption du budget (...) l'exécutif peut sur autorisation de l'organe délibérant engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, Considérant qu'il convient d'assurer la prise en charge des dépenses envisagées,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- PROCÉDE à l'ouverture des crédits des dépenses d'investissement au B.P. Commune 2024 afin de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement selon le détail ci-dessous :



Opération	Crédits votés en 2023	Crédits pouvant être ouverts au titre de l'article L. 1612-1 du CGCT	Affectation des crédits ouverts et ventilations
201 Divers	1 316 752,38	329 188	2111 : Acquisition 50 000 (Lapeyrygne/Lelièvre) 2188 : Véhicules-ordi 50 000 2181 : Jeux budget participatif 20 000 Divers( Matériel, ordinateurs, tracteur forestier) : 209 188
202 Bâtiments administratifs	1 159 354,54	289 838	Extension mairie / 2313 : 250 000 2031 : 39 838
204 Sports	772 800	193 200	Gymnase Crescendo / architectes 2031 : 30 000 2313 : 163 200
206 Voirie	1 446 386	361 596	Pluvial / Cigales / Etudes : 120 000 Av Océan/Carrefour Bouvreuil : 241 596
210 Ecoquartier	35 000	8 750	Etudes complémentaires 2031 : 8 750

A Labenne, 8 décembre 2023

Le Secrétaire de séance,

  
 Chantal RONDET  


Le Maire,

  
 Jean-Luc DELPUECH  


La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Pau à compter de sa publication ou de son affichage et de sa notification au représentant de l'Etat dans le Département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 15/12/2023  
Et publication et/ou notification le 15/12/2023